



EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

F.O. DGFIP 66
la force syndicale
PYRENEES ORIENTALES

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des hommes ayant comme priorité

constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1^{er} septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFIP** en discussion :

➤ **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction

➤ **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;

➤ **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;

➤ **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS

FO DGFIP 66
la force syndicale
PYRENEES ORIENTALES

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 3 - AGENTS ADMINISTRATIFS

1	Laurence KORSOUGNE	AAP 1ère classe	Perpignan
2	Jean Michel FROGER	AAP 1ère classe	Perpignan
3	Jacqueline GUIBAS	AAP 1ère classe	Perpignan
4	Ludovic COMES	AAP 1ère classe	Perpignan
1	Frédéric FERRER	AAP 2ème classe	Céret
2	Michel ALCAIDE	AAP 2ème classe	Argelès
3	Carl VANDENBORRE	AAP 2ème classe	Perpignan
4	Francisco SABIO	AAP 2ème classe	Perpignan

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 2 - CONTRÔLEURS

1	Claude MICOLAU	Contrôleur Principal	Perpignan
2	Marylène MINUTILLO	Contrôleur Principal	Perpignan
3	Christian BOSCH	Contrôleur Principal	Perpignan
4	Marc HOMS	Contrôleur Principal	Perpignan
1	Martine LAVAIL	Contrôleur 1ère classe	Perpignan
2	Jérôme MAS	Contrôleur 1ère classe	Perpignan
3	Thierry MUNOZ	Contrôleur 1ère classe	Perpignan
4	Mireille JUAN	Contrôleur 1ère classe	Perpignan
1	France LEROY	Contrôleur 2ème classe	Perpignan
2	Maurice CARIAS	Contrôleur 2ème classe	Ille sur Têt
3	Sylvie RUAUX	Contrôleur 2ème classe	Perpignan
4	Farid BAKHOUCHE	Contrôleur 2ème classe	Perpignan

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 1 - INSPECTEURS

1	François BRULE	Inspecteur	Perpignan
2	Bernard MARTI	Inspecteur	Perpignan
3	Violaine OLIVE	Inspecteur	Rivesaltes
4	Pierre MIFFRE	Inspecteur	Perpignan
5	Céline GIN	Inspecteur	Perpignan
6	Jean Yves DE ZUMELZU	Inspecteur	Perpignan

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

*Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote*



POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

FO DGFIP 66
la force syndicale
PYRENEES ORIENTALES

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL).

Le CTL est une instance majoritairement composée de représentants des personnels élus sur des listes présentées par les organisations syndicales. Il est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, l'évolution des technologies et des méthodes de travail, la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois. À titre d'exemples, le CTL doit être consulté sur les modifications d'horaires d'ouverture au public, d'horaires variables, de fermeture ou restructuration de postes ou de services et sur les ponts naturels.

Depuis la première année de la fusion les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes. Dans ce contexte difficile, le syndicat **F.O.-DGFIP**, libre et indépendant, a toujours défendu les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

Sans jamais s'engager dans la cogestion, ses représentants sont constamment intervenus pour que la direction locale explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

F.O.-DGFIP, porteur de revendications de progrès social, a toujours soutenu que les évolutions administratives ne devaient se faire au détriment ni des conditions de travail des agents ni de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, **F.O.-DGFIP** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**, **première organisation dans la Fonction Publique d'Etat**, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

Lors de la dernière Conférence sociale, la Confédération **F.O.** a ainsi refusé de cautionner la déclinaison du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans, autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, **F.O.** a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Avec **F.O.-DGFIP**, vous défendrez les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens et exigerez des emplois pour mener à bien les missions de la DGFIP.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous choisirez un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS



COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

1	Ariel SALA	Rivesaltes
2	Frédéric FERRER	Céret
3	Claude MICOLAU	Perpignan
4	France LEROY	Perpignan
5	Bernard MARTI	Perpignan
6	Françoise FABRE	Perpignan
7	Laurence KORSOUGNE	Perpignan
8	Corinne HENOC	Saint Paul de Fenouillet
9	Christian BOSC	Perpignan
10	Henri VILARO	Perpignan
11	Françoise PRINTEMPS	Perpignan
12	Farid BAKHOUCHE	Perpignan
13	Jeanine CASAS	Arles sur Tech
14	Jean Michel FROGER	Perpignan
15	Thierry DELALANDE	Perpignan
16	Jean Yves DE ZUMELZU	Perpignan

Pour nous contacter
Section Départementale F.O.-DGFIP66
Direction Départementale des Finances Publiques
Tél SD : 04 68 64 70 68

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

Attention :
Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote